



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2011

PROJET SEN 10 023 11- PAREE 2

Insérer votre image ici

Table des matières

1 FICHE PROJET	3
2 RÉSUMÉ	4
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	4
2.2 POINTS SAILLANTS.....	4
2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	4
3 EVOLUTION DU CONTEXTE	5
4 ANALYSE DE L'INTERVENTION	6
4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	6
4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE.....	6
4.2.1 Indicateurs.....	6
4.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	6
4.2.3 Risques & hypothèses.....	8
4.2.4 Critères de qualité	8
4.2.5 Impact.....	8
4.2.6 Leçons apprises et recommandations	8
5 BÉNÉFICIAIRES	9
6 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL	10
7 ANNEXES	11

1 Fiche projet

Pays partenaire	SENEGAL
Numéro d'intervention DGCD	Divers secteurs d'intervention
Navision Code BTC	SEN 10 02311
Objectif Global	Renforcer les capacités des institutions publiques sénégalaises
Objectif Spécifique	Contribuer au renforcement des institutions publiques sénégalaises partenaires dans les secteurs de la coopération belge et dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Paris
Institutions partenaires	Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
Contribution de la Belgique	3 285 601,25
Date de démarrage (signature convention spécifique)	07 décembre 2009
Durée totale du projet	48 mois
Durée totale de la convention spécifique	60 mois

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

	Effizienz	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique : Contribuer au renforcement des institutions publiques sénégalaises partenaires dans les secteurs de la coopération belge et dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Paris	C	C	A

Budget	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Solde budget	Taux d'exécution
3 285 601,25	38 849,29	90 524,04	3 129 227,93	4%

2.2 Points saillants

- La révision de la stratégie de gestion des déchets solides de la commune de Saint Louis
- l'élaboration du manuel de procédure du PAREE 2
- Le recrutement d'un expert pour le suivi technique du PAGIRE BA
- Le financement de l'élaboration de 36 PLHA dans la zone d'intervention de la coopération sénégalaise belge
- Le financement de l'étude sur le Fonds National de Solidarité Santé (FNSS)

2.3 Leçons apprises et recommandations

La diversité des interlocuteurs est la principale source de lenteur, car chaque étude est unique dans sa mise en œuvre et les institutions promotrices des études ne connaissent pas souvent les procédures de cogestion dans lequel le PAREE 2 est mise en œuvre.

3 Evolution du contexte

Au cours de la commission mixte Sénégal belge de décembre 2009, le Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises (PAREE 2) a connu une migration vers le 3^{ème} contrat de gestion afin de d'améliorer son efficacité et son efficience.

Cette commission mixte de décembre 2009 a aussi retenue une affectation de 75% de l'enveloppe financière du PAREE sur les secteurs de concentration, à savoir la santé (offre et demande) et l'hydraulique (eau productive et eau social) y compris les secteurs en exit strategy (la microfinance et la formation professionnelle). Les 25% autres devaient être consacrés à l'apport d'expertise ponctuelle spécifique pour favoriser au sein de ces secteurs le développement consensuel du plan B (Belge) et du plan S (Sénégalais) en faveur de la Déclaration de Paris (DdP) et l'Agenda d'Accra pour l'Action (AAA).

En 2011, il n'y a pas eu une évolution significative du contexte d'exécution du PAREE 2

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

	Score	Commentaires
Ancrage institutionnel	Approprié	Il n'y a pas d'unité de gestion du PAREE 2. Le programme est ancré au sein de la Direction de la Dette et de l'Investissement qui est l'Ordonnateur des dépenses. La CTB est Co ordonnateur, elle assure aussi le secrétariat du programme.
Modalités d'exécution	Approprié	Co-gestion

4.2 Objectif spécifique

4.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique : Contribuer au renforcement des institutions publiques sénégalaises partenaires dans les secteurs de la coopération belge et dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Paris							Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	2010	Progrès en 2011	Valeur cible 2013	Commentaires
75% de l'enveloppe financière est ciblé sur les secteurs prioritaires (santé et hydraulique rurale) en 2013			0	64%	10%	75%	- l'élaboration de 36 PLHA ont été financé ; - 1 étude sur le financement de la santé (FNSS)
25% de l'enveloppe financière est ciblé sur le développement consensuel de la DdP et de l'AAA en 2013			0	2,5	0	25%	

4.2.2 Analyse des progrès réalisés

Le financement du PAREE 2 a permis :

- 1) **La publication de l'édition de l'édition 2009 du Rapport Annuel sur l'absorption des crédits sur Ressources Extérieures (RARE).** Ce rapport a comme objectif majeur de disposer d'informations pertinentes sur l'utilisation des ressources dans le cadre de l'Aide Publique au Développement à travers les projets et programmes. Afin de permettre d'apprécier

régulièrement les performances enregistrées et donc d'en assurer un meilleur suivi, cet exercice est annuel depuis 2008. Dans le cadre de cette édition de l'exercice 2009, 8 PTF multilatéraux (PNUD, UNFPA, UNICEF, FIDA, BID, BAD, DUE) et 6 PTF bilatéraux (KFW, CTB, USAID, AFD, FKDEA, ACDI) ont été ciblés. Les points forts et points faibles ci après ont été relevés:

Points forts

- un accroissement de l'appui budgétaire ;
- une gestion de proximité et un suivi régulier ;
- la concentration sectorielle des partenaires au profit des secteurs où le partenaire présente un avantage comparatif ;
- une plus grande concertation entre les partenaires au développement et la partie nationale ;
- l'harmonisation et la coordination des partenaires se sont améliorées (ex dans le cadre du PEPAM).

Points faibles

- la multiplicité des contraintes liées aux conditions d'entrée en vigueur qui rendent le démarrage des nouveaux projets et programmes difficile ;
- la faiblesse des de la capacité technique des Maîtres d'Œuvres Délégué (MOD) ;
- l'insuffisance des missions de supervision.

Afin d'améliorer le niveau d'absorption des ressources au cours des prochaines éditions, des recommandations ont été formulées autant à l'adresse de la Partie Nationale qu'à l'endroit des partenaires au développement. Ce rapport est disponible sur le site : www.capmef.gouv.sn

- 2) A la **Commune de Saint Louis** de se doter d'une **nouvelle stratégie de gestion de déchets solides** validée par le conseil municipal en décembre 2012. Cette nouvelle stratégie est articulée autour d'actions à court termes ou mesures correctives urgentes, d'un budget de 71 616 euros ainsi que d'un plan à moyens et long termes d'un montant de 8 millions d'euros. La mairie a introduite une demande d'utilisation du reliquat du PANSL, en congestion, d'un montant de 56 000 euros pour la réaliser les mesures correctives urgentes identifiées par cette étude sur la révision de la stratégie de la gestion des déchets solides.
- 3) **L'élaboration du manuel de procédure du PAREE 2** d'une manière participative. Ce manuel de procédure sera validé par le Comité des Partenaires sénégal belge. Il s'en suivra une phase de communication afin de permettre une large diffusion et une meilleure connaissance du programme par les ministères techniques des secteurs de concentration de la Coopération sénégal belge
- 4) **Le recrutement d'un expert national pour le suivi technique du PAGIRE BA**. L'expert a beaucoup contribué à l'amélioration de la qualité de la Demande de Proposition (DP) envoyé aux bureaux d'études sélectionnés suite à l'Avis de Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé pour les différentes études du PAGIRE BA. De sa prestation il est aussi attendu un avis technique sur les différents rapports des études du PAGIRE BA.

En 2011, la SMCL a approuvé le financement de :

- 1) **L'élaboration de 36 Plans Locaux Hydraulique et Assainissement dans une approche Gestion Intégrés des Ressources en Eau (PLHA/GIRE)** dans la zone d'intervention de la Coopération Sénégal Belge. Cette requête de financement a été introduite par le ministère en charge de l'Hydraulique Rurale. L'élaboration de ces 36 PLHA ont comme objectif de doter 36 communautés rurales situées dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Diourbel et Fatik des documents de planification sectorielle conçus dans une approche participative impliquant les élus locaux, les autorités administratives, les services techniques de l'Etat et les autres acteurs

locaux. Ces PLHA permettront d'améliorer leurs capacités de diagnostic, d'identification et de programmation des investissements dans le secteur spécifique de l'eau potable et de l'assainissement. Les PLHA seront également des supports utiles pour le développement au niveau communautaire de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

- 2) **L'étude d'ingénierie institutionnelle et financière pour cerner toute la problématique de la mise en place du Fonds National de Solidarité Santé (FNSS).** Le FNSS a pour missions d'assurer une couverture maladie universelle qui garantit à tout résident sur le territoire sénégalais une prise en charge des soins par un régime d'assurance maladie, et aux personnes dont les revenus sont les plus faibles le droit à une couverture maladie non contributive. Cette étude est promue par la Cellule d'Appui au financement de la Santé et au Partenariat (CAFSP) du Ministère de la Santé et de la Prévention.

4.2.3 Risques & hypothèses

Risques	Score	Commentaires
Lenteurs dans le démarrage des études	D	Planifier des réunions de suivi avec les institutions bénéficiaires
Faible sollicitation du PAREE 2 par les ministères techniques du secteur de la Santé et de l'Hydraulique	C	

4.2.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	C	L'efficacité du financement du PAGIRE BA via le PAREE2 reste à être prouvée
Efficience	C	Le manuel de procédure du PAREE 2 devrait améliorer son efficience
Durabilité	A	La plupart des études ou expertises financés servent à consolider(ou sont des préalables) pour des actions futurs en relation avec les secteurs prioritaires de la coopération belgo sénégalaise ou pour la mise en œuvre des actions en faveur de la DdP ou de l'AAA. Nous pouvons citer comme exemple de l'étude sur FNSS et le fonds d'équité du PAMAS 2, de même que l'élaboration des 36 PLHA en relation avec le nouveau programme Eau&Assainissement en milieu rural
Pertinence	A	

4.2.5 Impact

La majorité des études financées dans le cadre de ce programme sont à l'étape de la sélection du ou des bureaux d'études devant les piloter. Il est donc prématuré de parler d'impact.

4.2.6 Leçons apprises et recommandations

La diversité des interlocuteurs est la principale source de lenteur, car chaque étude est unique dans sa mise en œuvre et les institutions promotrices des études ne connaissent pas souvent les procédures de cogestion dans lequel le PAREE 2 est mise en œuvre.

5 Bénéficiaires

Les Bénéficiaires du PAREE 2 sont :

- Les ministères techniques concernés par les secteurs de concentration de la coopération belgo sénégalaise
- Les directions du Ministère de l'économie et des Finances qui ont en charge le développement de la DdP et de l'AAA.

7 Annexes

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1002311

Project Title : Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises

Budget Version : E3
 Currency : EUR
 YHM :
 Year to month : 31/12/2011

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	2008	2009	2010	Expenses			
								Total	Balance	% Exec	
A FONDS ALLOUES			2.174.602,00				38.771,14	90.246,44	129.017,58	2.045.584,42	6%
01 IMPACT ENVIRONNEMENTAL PEPAM			35.902,00				25.353,37	6.338,34	31.691,71	4.210,29	88%
01 IMPACT ENVIRONNEMENTAL PEPAM		COGES	35.902,00				25.353,37	6.338,34	31.691,71	4.210,29	88%
02 RAPPORT ANNUEL SUR L'ABSORPTION			81.000,00				13.346,42	53.364,29	66.710,71	14.289,29	82%
01 Rapport annuel sur l'absorption des crédits		COGES	27.000,00					26.678,58	26.678,58	321,42	99%
02 Rapport annuel sur l'absorption des crédits		COGES	27.000,00				13.346,42	26.685,71	40.032,13	-13.032,13	148%
03 Rapport annuel sur l'absorption des crédits		COGES	27.000,00					0,00	0,00	27.000,00	0%
03 ETUDE PLAN DE NETTOIEMENT DE LA			50.000,00					24.881,22	24.881,22	25.118,78	50%
01 Etude plan de nettoyage de la ville de		COGES	50.000,00					24.881,22	24.881,22	25.118,78	50%
04 ETUDES PROJET D'APPUI A LA GESTION			2.000.000,00				71,35	1.014,21	1.085,56	1.998.914,44	0%
01 Etudes projet d'appui à la gestion intégrée		COGES	1.981.650,00				71,35	1.014,21	1.085,56	1.980.564,44	0%
02 Consultant International		COGES	18.350,00					0,00	0,00	18.350,00	0%
05 ELABORATION MANUEL DE PROCEDURE			7.700,00					4.648,38	4.648,38	3.051,62	60%
01 Manuel de Procedure PAREE		COGES	7.700,00					4.648,38	4.648,38	3.051,62	60%
Z FONDS NON ALLOUÉS			1.083.999,25				78,15	277,59	355,74	1.083.643,51	0%
01 Fonds non alloués			1.083.999,25				78,15	277,59	355,74	1.083.643,51	0%
01 Fonds non alloués		COGES	1.083.999,25				78,15	277,59	355,74	1.083.643,51	0%
REGIE											
COGEST			3.258.601,25				38.849,29	90.524,03	129.373,32	3.129.227,93	4%
TOTAL			3.258.601,25				38.849,29	90.524,03	129.373,32	3.129.227,93	4%

PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES ACTIVITES Q1-2011 PAREE2

OS : Contribuer au renforcement des institutions publiques sénégalaises partenaires dans les secteurs de la coopération belge et dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Paris

Activités	Tâches	Q1	Q2	Q3	Q4	Observations	Responsable	Documents à produire
A.1.1 : PAGIRE BA	Envoi demande proposition aux Bureau d'études sélectionnés après l'AMI	■					Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE)	DP
	Reception des offres et attribution		■					Notification Attribution
	Démarrage études			■				Rapport RARE 2010
A.1.3 : RARE 2011	Publication Rapport RARE 2011		■				Cellule d'Appui au Projets et Programmes / DDI	Courrier de Notification
A1.6 : Plan Locaux Hydraulique et Assainissement –GIRE (PLHA)	Lancement Avis de Manifestation d'Intérêt (AMI)	■					DDI/CTB	DP
	Envoi Demande de Proposition (DP)		■				UC/PEPAM	Notification Attribution
	Attribution marchés PLHA				■			
	Démarrage PLHA							
A1.7 : Fonds National de Solidarité Santé (FNSS)	Notification Financement		■				DDI/CTB	Courrier de Notification
	Publication Appel d'offres			■			CAFSP	DP
	Attribution marchés études				■			Notification Attribution
	Démarrage études							
Manuel de Procédures du PAREE 2	Validation Manuel par SMCL	■						Manuel de procédure
	Elaboration d'une brochure sur le PAREE 2		■					Brochure
	Diffusion au sein des Ministères Techniques				■		DDI/CTB	